

# Séjour balnéaire en Albanie



Jours:	8
Prix:	490 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★☆☆☆☆
📍 Balnéaire	📍 Plages et Littoraux

Ce circuit de 8 jours en Albanie nous promet des moments pleins d'aventures et de découvertes à travers les **merveilles de Dhermi**, une charmante station balnéaire. De nombreuses attractions sont à découvrir sur la route. Nous ne manquerons pas de passer un séjour inoubliable à Tirana, la capitale albanaise, avec ses sites historiques et urbains dignes d'intérêt.

## Jour 1. Paris (France) – Aéroport de Tirana – Dhermi (Albanie)



Tirana 📍  
🚗 - ⌚ 3h 30m  
Dhërmi 📍

- Nous atterrissons à l'aéroport de **Tirana** et prenons notre voiture de location pour rejoindre la rive albanaise du côté de **Dhermi**. De nombreuses haltes sont prévues sur notre trajet qui dure près de 3h30.
- Nous ne manquons pas de faire un arrêt au **Parc National de Llogora** qui nous offre un superbe panorama sur la côte entre mer et montagnes.
- À l'arrivée, nous nous installons dans notre hôtel 5\* qui se trouve à environ 100 m de la plage.

🍴 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel 5 étoiles

## Jour 2-6. Dhermi – Tirana (Albanie)



Dhërmi 📍

- Après le petit-déjeuner, nous partons nous évader sur les splendides plages de **Dhermi**.  
Nous nous aventurons sur les plages de Dhermi et profitons de notre journée. Plusieurs activités s'offrent à nous :
  - Nous avons la possibilité d'embarquer à bord d'un navire pour explorer les merveilles de la mer Adriatique. C'est l'occasion de découvrir la splendide **baie de Gramma** ainsi que les caves bleues (20 € par personne).
  - Il est également possible d'embarquer à bord d'un bateau pour voir le Gjippe Canyon et les caves des pirates (15 € par individu).
  - Les passionnés de plongée sous-marine sont invités à s'aventurer dans la mer aux eaux cristalline d'Himare.

☕ Petit déjeuner	Hôtel 5 étoiles
🍷 Déjeuner	Repas libre
🍴 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel 5 étoiles

## Jour 7. Dhermi – Tirana (Albanie)



Dhërmi 📍  
🚗 - ⌚ 3h 30m  
Tirana 📍

- Nous prenons le petit-déjeuner à l'hôtel puis profitons d'une journée libre avant de rejoindre **Tirana**.
- **Tirana** est une ville qui ne cesse d'évoluer. Celle-ci est connue pour son architecture colorée qui mêle les époques ottomane, fasciste et soviétique. Des bâtiments de couleurs pastel entourent la place Skanderberg, centre névralgique de la métropole.

☺ Petit déjeuner	Hôtel 5 étoiles
🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel 4 étoiles

## Jour 8. Tirana (Albanie) – Paris (France)

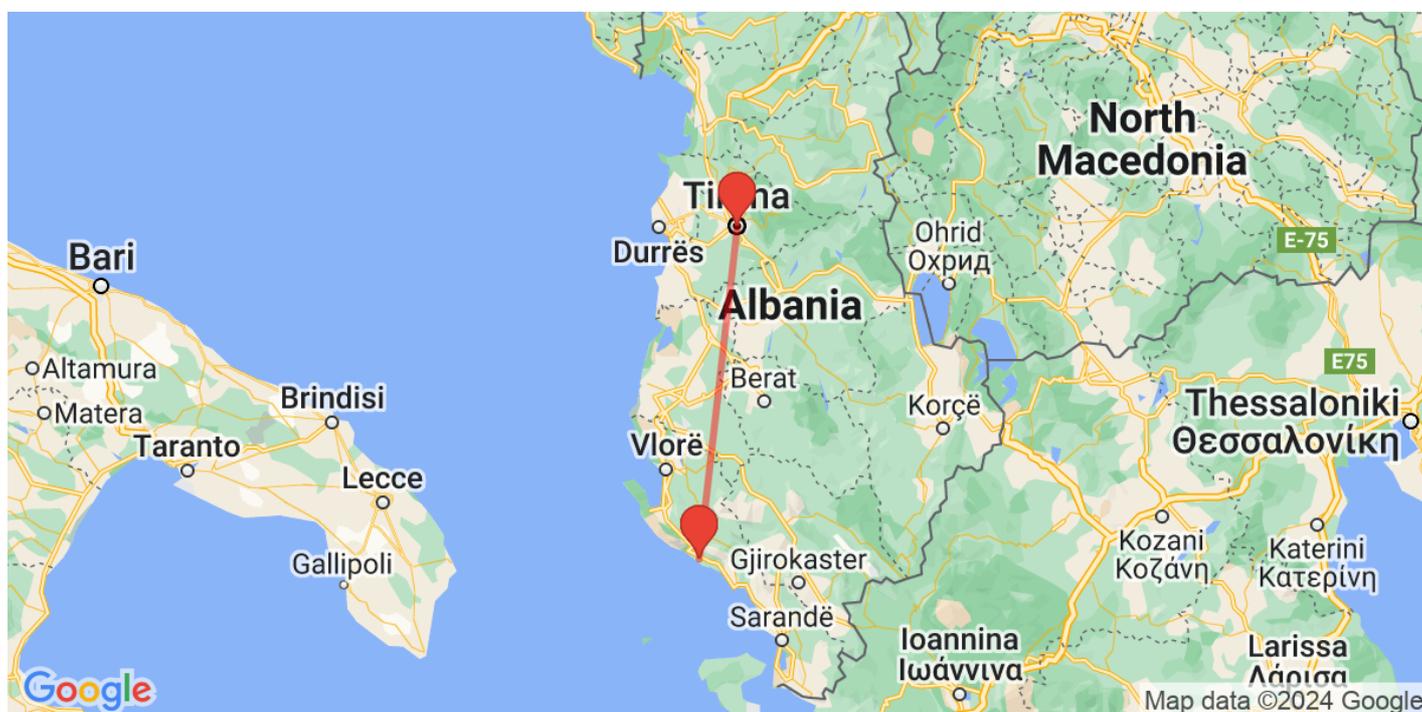


Tirana 📍

- Petit déjeuner à l'hôtel, puis quartier libre avant de nous rendre à l'aéroport de Tirana pour le vol de retour.

☺ Petit déjeuner	Hôtel 4 étoiles
🍴 Déjeuner	Repas libre

## Carte itinéraire



# Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2
490 EUR

## Inclus

- La location de voiture de l'aéroport de Tirana le jour 1 jusqu'à l'aéroport de Tirana le jour 8
- Les nuitées dans des hôtels 4\* et 6 nuitées dans un hôtel 5\* avec petits-déjeuners (normes locales sous réserves des disponibilités)
- L'assistance téléphonique pendant tout le circuit
- Le carnet de voyage avec les informations indispensables au voyage (adresses, contacts, restaurants)

## Non inclus

- La pension complète (les déjeuners et les dîners)
- Toutes les dépenses supplémentaires non mentionnées dans le programme
- Les pourboires
- L'assurance
- Le vol aller-retour
- Toutes les activités mentionnées dans le programme
- Les entrées dans les monuments

# Informations supplémentaires

---

## Conditions générales de vente

### Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

### Modalité de paiement

#### Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

#### Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

### Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

#### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

# Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Passeport et visa

### Passeport

Les ressortissants de l'Union européenne ainsi que les suisses et les canadiens sont exemptés de visa pour une durée de séjour de moins de 90 jours.

L'entrée sur le territoire est autorisée sous simple présentation d'un passeport valide au moins trois mois après la date de retour de votre séjour. Une simple carte d'identité peut également être acceptée comme laissez-passer pour les ressortissants européens seulement.

### Visa

Pour les séjours supérieurs à 90 jours, un visa sera alors obligatoire pour tous. Il faudra demander un titre de séjour sur place dans les 30 jours après votre arrivée et se munir de son acte de naissance ainsi que de l'extrait de votre casier judiciaire. La demande de visa est à effectuer auprès du commissariat régional de police de la ville dans laquelle vous résidez.

## Assurance

### ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### **Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.**

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.